

COMMUNE DE MARIN

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 4 JANVIER 2017

Rappel de l'ordre du jour :

- Participation exceptionnelle du budget principal versée au budget annexe de l'eau
- Décision modificative n°4 du budget 2016
- Questions diverses

Nombre de conseillers En exercice : 19 Date de convocation : 27 décembre 2016
 Présents : 16
 Pouvoirs : 2

Présents : Mmes et MM. Pascal CHESSEL, Caroline SAITER, Jean-Christian ADAMCZEWSKI, Carmen VIÑUELAS, Olivier FOLLINET, Jérôme MOULLET, Maurice BLANC, Paolo GAETANI, Fabienne PARIAT, Stéphane DUCRET, Claudine BERTIN, Sébastien OHL, Caroline DELALEX, Audrey BERNADON, Christophe CHEREAU, Julien CURDY.

Excusées : Mme Anne FLORET donne pouvoir à M. Sébastien OHL

Mme Stéphanie CHARPIN donne pouvoir à Mme Caroline DELALEX

Absente : Mme Françoise GOBLED,

Le conseil a choisi pour secrétaire : Mme Caroline SAITER

Public : -

La séance du conseil municipal est ouverte à 20h00 par M. Pascal CHESSEL, Maire.
Le compte rendu de la dernière séance du 13 décembre 2016 est approuvé à l'unanimité.

Participation exceptionnelle du budget principal versée au budget annexe de l'eau

Exposé de M. Pascal CHESSEL :

L'article L2224-1 du CGCT impose un strict équilibre budgétaire du service de l'eau qui doit être financé à l'aide des seules recettes propres du budget. L'article L2224-2 prévoit toutefois quelques dérogations liées à des contraintes particulières qui pourraient être prises en charge du budget principal.

Or, au cours de cette année, le service des eaux a dû faire face à divers imprévus en raison d'un été sec et de pannes techniques, il a été nécessaire d'effectuer un pompage depuis le réseau de Thonon beaucoup plus onéreux en termes d'achat d'eau et de cout de pompage.

Afin d'équilibrer le budget 2016, Monsieur le Maire propose donc au conseil municipal de verser une subvention exceptionnelle du budget principal au budget annexe de l'eau d'un montant de 10.000 €.

Avis favorable du conseil municipal à l'unanimité.

Décision modificative n°4 du budget 2016

Exposé de M. Pascal CHESSEL :

Afin de permettre le versement d'une subvention au budget annexe de l'eau, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve les modifications de crédits comme suit :

BUDGET PRINCIPAL – section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
ART	LIBELLE	MONTANT	ART	LIBELLE	MONTANT
61522	Entretien bâtiments	- 4 000.00			
6218	Autre personnel extérieur	- 2 000.00			
6411	Personnel	- 4 000.00			
657364	Subvention budget de l'eau	10 000.00			
	TOTAL	-		TOTAL	-

BUDGET ANNEXE DE L'EAU – section de fonctionnement

DEPENSES			RECETTES		
ART	LIBELLE	MONTANT	ART	LIBELLE	MONTANT
605	Achat d'eau	10 000.00	747	Subvention budget principal	10 000.00
	TOTAL	10 000.00		TOTAL	10 000.00

Questions diverses

- L'association La Pate levée a toujours son projet de construction d'un four à pain ; M. Maurice Blanc leur fera livraison de pierres provenant de la démolition faite chemin de la Poutavin.
- Mme Carmen Vinuelas et M. Maurice Blanc remplaceront Mme Anne Floret dans les fonctions de délégués du comité de hameau de Moruel
- La cérémonie des vœux du Maire aura lieu le vendredi 27 janvier 2017 à 19h30 à la salle polyvalente. Une remarque est faite sur le coût d'envoi par la poste aux élus des cartes de vœux et invitations.
- 45 enfants de l'école primaire ont chanté à la cérémonie du 11 novembre : l'office national des anciens combattant remettra à chacun le diplôme des « petits veilleurs de la mémoire » lors d'une cérémonie à l'école.
- 8 mariages sont déjà programmés à la mairie pour 2017
- Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017. Monsieur le Maire rappelle l'intérêt de bien comptabiliser tous les habitants, puisqu'il est tenu compte de ce nombre d'habitants pour le calcul des dotations que l'Etat verse à la Commune.
- Travaux chemin de Millioches : le propriétaire du mur qui longe le chemin doit recontacter la mairie prochainement au sujet de l'état de vétusté. Si aucune mesure n'est prise par le propriétaire, Monsieur le Maire fera faire un constat d'huissier et mettra en œuvre une procédure de péril car les pierres tombent sur la route. Le goudronnage de la route devrait être réalisé en février si les températures le permettent.
- Des travaux sur les réseaux d'assainissement réalisés par la Communauté de Communes doivent démarrer le 17/01 à Sussinges (de La Poussière d'or jusqu'à l'angle du chemin du Vieux Crêt), ainsi que travaux d'assainissement et réseaux d'eaux pluviales à Moruel secteur du Saugeot. Une réunion d'information est organisée à l'attention des riverains le 10 janvier.
- Une cabane à pizza a été installée au Larry. Il s'agit d'une initiative privée, la construction a fait l'objet d'une déclaration préalable en mairie parfaitement en règle.
- Le nouveau parking de Marinel (12 places) aménagé suite à la démolition de la maison Schmitt est bien utilisé. Il est suggéré de l'indiquer par une signalisation.
- Réunions des commissions : finances le 16/01 et communication le 09/01
- Il est demandé aux élus d'être disponibles pour la tenue des bureaux de vote pour les élections : 23/04, 07/05, 11/06 et 18/06.
- CCAS : dates à retenir :
 - ✓ 11/03 Voyage des dames
 - ✓ 09/04 Repas des personnes âgées

La séance est levée à 21h.